Image not found or type unknown

# Revision loyer bail commercial

Par **le florina_old**, le **30/11/2007** à **15:32**

bonjour
en date de janvier 2005 j'ai acquerri un fond de commerce ,le bail de celui ci etant terminer j'ai donc eu un nouveau bail .cette affaire etais en liquidation judiciareet une precision etais que le bail passerais de 7000 euros annuel (au lieu 4000) car je beneficiais de l'exclusivite de la licence tabac hors il ce trouve que suite a cette liquidation je n'est pu obtenir cette licence

est que je suis un droit de demande une revision de mon loyer

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés